



Rendez-vous pour « Mon Espace Santé »

Date & Heure :

Se munir de :

1. Son mail reçu de "Mon espace santé" <assurance-maladie@info.ameli.fr> sur son téléphone, sa tablette, son ordinateur ou copie papier intégrale. En plus de contenir un code personnel provisoire, cet élément sert à vérifier que votre espace est bien valide.
2. Sa carte vitale. Le numéro de sécurité sociale n'est pas suffisant, il faut lire un numéro de série bien précis sur cette carte : venir avec l'original et pas avec une photo ou un scan.
3. Durant le procédé, il vous sera demandé de pouvoir accéder soit à vos courriels soit à vos SMS pour récupérer un code de validation provisoire de l'étape en cours : se munir de l'appareil nécessaire.
4. Il vous est demandé de créer un identifiant de 8 caractères au minimum contenant (l'un, l'autre ou un mélange) des caractères autorisés suivants :
 - Les lettres minuscules (les lettres capitales sont interdites)
 - Les chiffres
 - Les caractères point " . ", tiret " - " (touche du chiffre 6) et espace souligné " _ " (touche du chiffre 8)
5. Il vous est aussi demandé de créer un mot de passe : 8 caractères au minimum avec, au moins :
 - Une lettre minuscule.
 - Une lettre majuscule.
 - Un chiffre.
 - Un caractères spécial (! \$ % & # ^ etc.).

Notes :

1. Les points 3 à 5 ne concernent que ceux qui décident d'activer leur espace.
2. Pour se connecter après l'activation de l'espace :
 - Aller à l'adresse : <https://www.monespacesante.fr/>
 - Cliquer sur le bouton « Se connecter » en haut, à droite

